

COMMUNIQUE FINAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES JEUNES DU CAMEROUN TENUE LE 08 SEPTMBRE 2023 AU SIEGE DE LA FECAFOOT A YAOUNDE

L'an deux mil vingt-trois et le huit du mois de Septembre, s'est tenue le Conseil d'Administration de la Ligue de Football Jeunes dans son sein sis à Tsinga, de 11h à , sur convocation de son président Arthur Baber DJAMPIR.

Outre le Président de la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun (LFJC), les autres membres du Conseil d'Administration ci-après listés ont également pris part à ces travaux :

- KAHAM MICHEL, 1^{er} Vice-Président
- ATEBA Valentin, 2^e Vice-Président
- ABOUBAKAR NSANGO, Membre
- AWOUMOU Florent, Membre
- DJOME BONNY Jean-Daniel

Etaient également présents, les personnalités ci-dessous :

- NDJENG Claude, Secrétaire General
- MBARGA Engelberg, Directeur Technique National
- MBELLA Fritz, Directeur Technique National Adjoint
- GUEMMIR AMBROISE, Président de la FENASSCO LIGUE A
- MEBIA Roland, Coordonnateur Technique de la FENASSCO LIGUE A
- Me BIOG Thérèse Sidonie, Huissier de justice (cabinet Me ESSONO Lucie née NKOLO ETOUNDI)

L'ordre du jour de ces assises comportait les points suivants :

- 1-Hymne National du Cameroun
- 2-Verification du quorum du Conseil d'Administration
- 3-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4-Communication du Président (Président)
- 5-Rapport des activités de la Ligue de Football Jeunes 2022/2023 (Secrétaire General)
- 6-Prix de la licence au Football Jeunes pour la saison 2023/2024 (Secrétaire General)
- 7-compétitions de la Ligue Football Jeunes saison 2023/2024
 - a) **anciennes** : U15 ; U17 ; Tournoi Panafricain
 - b) **nouvelles** ; Coupe du Cameroun ; Tournoi de l'Excellence Jeunes (U15, U17) ; U13 (région)
- 8-Propositions des règlements des nouvelles compétitions
- 9-Chronogramme des activités du Football Jeunes 2023/2024
- 10-Cout d'affiliation des nouvelles compétitions
- 11-Proposition de l'âge de mise en ligne des licences à 7ans
- 12-Presentation du budget de la Ligue de Football Jeunes
- 13-Correction et Validation du fichier des points focaux
- 14- Etablir une Commission de Morphologie indépendante (la tricherie de l'âge)
- 15- La mise en vigueur de l'exécution des instructions de la Fédération Camerounaise du Cameroun en ce qui concerne l'organisation des tournois de Football Jeunes au Cameroun (critères et obligations).
- 16Proposition d'affectation d'un médecin référent pour le Football Jeunes
- 17-Proposition d'affectation d'un employé dédié au Football Jeunes pour le traitement des licences
- 18-Proposition de désignation d'un membre de la Ligue de Football jeunes lors des déplacements des sélections nationales jeunes
- 19-Resolutions et recommandations
- 20-Lecture du Communiqué final
- 21-Divers

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration a pu valablement délibérer et statuer conformément aux statuts de la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun et a pris des résolutions suivantes :

Résolution 1 :

Amendement de l'ordre du jour avec l'ajout de cinq points :

- Affectation d'un médecin référent pour le Football Jeunes
- Affectation d'un employé dédié au Football Jeunes pour le traitement des licences
- Designation d'un membre de la Ligue de Football Jeunes lors des déplacements des sélections jeunes
- Résolutions et recommandations
- Lecture du Communiqué final

Résolution 2 :

Le rapport des activités de la Ligue de Football Jeunes présenté par le Secrétaire Général de la Ligue a été bien reçu.

Le Président de la FENASSCO Ligue A nous a réitéré que sans l'autorisation du gouvernement dans le cadre du protocole d'accord signé avec le MINESEC la collaboration sera impossible.

Résolution 3:

Le Conseil d'Administration de la Ligue donne mandat au Président de soumettre au Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, une proposition d'augmenter le prix de la licence à 5 000 FCFA au Football Jeunes pour la saison 2023/2024.

Résolution 4 :

En plus des compétitions existantes :

- Championnats nationaux U15 et U17,
- Championnat scolaire panafricain,

Il a été créé les compétitions ci-dessous :

- Coupe du Cameroun (U17) ;
- Tournoi de l'Excellence Jeunes (U15, U17) ;
- U13 (région)

Résolution 5 :

Il a été décidé que les règlements seront amendés par nos échanges et déposer au service de compétitions en vue de les faire valider par le Comité Exécutif.

Résolution 6 :

-Adoption à l'unanimité du chronogramme des activités de la Ligue du Football Jeunes 2023/2024

-Validation du calendrier du championnat 2023/2024

-Adoption de la date de lancement du championnat pour le 07 octobre à BAFOUSSAM, département de la MIFI, région de l'OUEST.

Résolution 7 :

Pour cette saison 2023/2024, il a été retenu les coûts suivants pour les clubs des championnats juniors, cadets, minimes, benjamins:

- Frais d'engagement : 10.000 FCFA
- Championnats : 5.000 FCFA
- Coupe du Cameroun : 5.000 FCFA

Résolution 8 :

Le Conseil d'Administration donne mandat au Président de soumettre au Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, une proposition de mise en ligne des licences dès l'âge de 7 ans au Football jeunes.

Résolution 9 :

Le budget de la Ligue sous réserve des amendements a été adopté en recettes et en dépenses pour l'exercice 2023/2024.

Résolution 10:

Après lecture de la Décision N°5 portant nomination des points focaux par le 1^{er} Vice-Président Mr KAHAM Michel, les membres du Conseil ont procédé au toilettage et remplacement des points focaux de certains départements et régions. Ils ont ensuite validé la nouvelle liste revue.

Résolution 11 :

Le Conseil d'Administration à la lumière des dispositions statutaires et vu les nécessités liées aux activités, valide la création d'une commission de morphologie indépendante dont les membres seront désignés par décision du Président du Conseil d'administration.

Résolution 12 :

La mise en vigueur de l'exécution des instructions de la Fédération Camerounaise en ce qui concerne l'organisation des tournois de Football Jeunes au Cameroun (critères et obligations).

Résolution 13:

Le Conseil d'Administration donne mandat au Président de soumettre au Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, une proposition d'affectation d'un médecin référent à la Ligue de Football Jeunes.

Résolution 14:

Le conseil d'administration, constatant le nombre important de jeunes affiliés donne mandat au Président de soumettre au Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football, une proposition d'affectation d'un employé dédié au Football jeunes pour le traitement des licences.

Résolution 15:

Le Conseil d'Administration dans le but de rendre le travail de la Ligue plus efficace, donne mandat au Président de soumettre au Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football la proposition de désignation d'un membre de la Ligue de Football Jeunes lors des déplacements des sélections jeunes.

Résolution 16:

Adopté

Résolution 17:

Adopté

Ayant épuisé tous les points inscrits à l'ordre du jour, le Président du Conseil d'Administration a clos le présent Conseil d'Administration à 16H 30 mn. Il a par ailleurs prononcé des mots de remerciements pour la qualité des travaux présentés, tout en souhaitant un bon retour aux uns et autres.

Fait à Yaoundé le 08 Septembre 2023

Le Rapporteur



Claude NDJENG

Le Président



ARTHUR BABER DJAMPIR